



5 mars 2018,

### Communiqué d'Information

## Création de FREDON Auvergne -Rhône-Alpes

*Un réseau plus fort pour la région Auvergne Rhône Alpes et un Organisme à Vocation Sanitaire régional unique au service de la santé du végétal, de l'environnement et des hommes*

Les Assemblées Générales Extraordinaires des FREDON Auvergne et Rhône-Alpes, qui se sont tenues respectivement le 31 janvier et le 1<sup>er</sup> février dernier, ont voté le rapprochement des deux fédérations : la FREDON Auvergne Rhône Alpes (FREDON AURA) est donc officiellement constituée depuis début février 2019.

**L'ancrage départemental** au plus proche du terrain reste l'un des fondamentaux pour les élus de FREDON Auvergne-Rhône-Alpes :

11 sites départementaux sont ainsi représentés au sein de l'entité – plus de 2250 adhérents répartis en trois collèges : Professionnels, non professionnels, représentants des personnes publiques.

45 salariés experts à votre service, renforcés ponctuellement par des équipes de saisonniers pour les missions de prospection.

**Pourquoi cette fusion** : La réforme territoriale mise en place dans la fonction publique et les collectivités d'une part, et l'unicité de l'Organisme à Vocation Sanitaire végétal pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 d'autre part, ont conduit les FREDON Rhône-Alpes et FREDON Auvergne à fusionner entre elles.

Comme l'a souligné Monsieur MUNIER\* lors de l'ouverture de l'Assemblée, ce projet a été initié depuis près de 2 ans, et a fait l'objet de nombreuses réunions entre les administrateurs des deux FREDON.

Un **projet commun**, partagé et repris par Messieurs MUNIER et GENIN\* auprès des adhérents présents lors des Assemblées : « Notre force c'est notre présence sur les territoires et notre appartenance à un réseau d'envergure nationale, nous croyons en notre capacité à relever le défi de la régionalisation. La réussite de FREDON AURA s'appuie sur les compétences des deux entités d'origine, ce qui renforcera d'autant plus notre capacité à intervenir dans les domaines de la santé du végétal. »

En effet les problématiques sanitaires des agriculteurs, des collectivités, des adhérents sont diverses en fonction des territoires. Aussi Monsieur GENIN a précisé que « demain il attend une confiance et un engagement des agriculteurs dans le sanitaire : que le sujet soit le campagnol ou la sharka ». La mise en œuvre passera par la mise en place de comités techniques (commissions) ; notamment une commission technique campagnol terrestre.



*\*M. Guillaume GENIN, Président de FREDON Rhône Alpes (à gauche)*

*\* M. Christian MUNIER. Président de FREDON Auvergne (à droite)*

**En finalité un réseau plus fort sur la région Auvergne-Rhône-Alpes** : en se regroupant pour travailler ensemble la FREDON Auvergne et la FREDON Rhône-Alpes ont mis en commun leurs moyens, leurs compétences, et leurs expertises, aux bénéfices de leurs adhérents, et de leurs partenaires.

La vocation de cet **OVS végétal régional unique** : poursuivre les missions de prévention, de surveillance et de lutte contre les dangers sanitaires, de formation et d'information pour protéger les productions agricoles, la biodiversité, la santé et la qualité des eaux.

**Contact :**  
Responsable Communication  
Léa BERTHELIER  
04 74 45 56 56  
[lea.berthelier@fredon01.fr](mailto:lea.berthelier@fredon01.fr)